



Commission scolaire  
**DES PHARES**



## MESSAGE AUX PARENTS

Rimouski, le 31 mars 2020

### **Changements de directives**

#### ***Sur la procédure pour la récupération des effets personnels et scolaires des élèves jugés essentiels et obligatoires***

##### **À tous les parents de l'école de L'Aquarelle**

En raison des changements dans les directives et la liste des effets personnels et scolaires jugés essentiels et obligatoires qui sera possibles de récupérer, nous considérerons seulement les demandes qui font partie de cette liste prescrite. Pour ceux qui ont déjà fait une demande qui respecte cette liste, vous n'avez pas à refaire une demande par courriel, car nous communiquerons avec vous sous peu et nous vous donnerons la démarche à suivre. Pour les autres, vous devrez refaire une demande lorsque les directives changeront.

Merci de votre attention et de votre précieuse collaboration.

Marc Tremblay  
Direction  
École de l'Aquarelle

Stéphanie Reid  
Direction adjointe  
École de l'Aquarelle